

# LE PETIT MÉTROPOLITAIN

#2  
AVRIL  
2016

LE MAGAZINE DES AGENTS DE LA MÉTROPOLE



p.12

## EN ACTION

Centre Technique  
de Maintenance :  
les menuisiers  
sont dans la place

p.6

## DOSSIER

L'organisation de la Métropole  
évolue

p.18

## C'EST PRATIQUE

Éco-gestes : gagner en énergie  
au bureau !



03

**LA DATA DU MOIS**

Agents métropolitains, où sommes-nous ?

04

**ACTUS**Actualités avril 2016  
Agenda avril/mai 2016

06

**DOSSIER**L'organisation de la  
Métropole évolue

11

**D'HIER À  
AUJOURD'HUI**Il est venu... le temps  
des déchèteries

12

**EN ACTION**Centre Technique  
de Maintenance : les  
menuisiers sont  
dans la place

14

**HORS LES MURS**Vers un accueil social  
commun : l'exemple  
de Strasbourg

15

**POINT  
D'INTERROGATION**" Comment déclencher  
une opération de  
dératisation ? "

16

**REGARDS CROISÉS**Un bus nommé santé,  
mieux vaut prévenir que  
guérir

18

**C'EST PRATIQUE**Éco-gestes : gagner en  
énergie au bureau !

19

**EN PERSONNE**Aurélie Janny : " Un  
parcours professionnel  
déjà bien rempli ! "

20

**INFOS DU  
PERSONNEL**

21

**LES ASSOS**

22

**EXPRESSIONS  
SYNDICALES**

## CONTRIBUTEURS

**Direction Prospective  
et dialogue public**

Pascale Fougère

**Délégation Développement  
solidaire et habitat**Madeleine Aufrand  
Marie Durousset-Tillet  
Thomas Lalire**Direction de l'Eau**

Laure-Anne De Biasi

**Direction Planification  
et politiques d'agglomération**

Véronique Saint-André

**Direction de la Propreté**

Béatrice Vandroux

**Direction de la Culture**Sylvain Bouteille  
Sylvie Senis**Direction Information  
et communication**

Cécile Prenveille

**Direction Attractivité  
et relations internationales**

Ouarda Hadid

**Direction de la Voirie**

Karine Lalo

**Direction Assemblées  
et vie de l'institution**

Florence Garcier

**Service des Archives**

Carol Demessieux

**Service Documentation**

Cécile Lardet

Geneviève Vazette

**Direction Finances**

Isabelle Durif

**Direction Ressources humaines**

Nicolas Liptak

**Comité social du personnel**

Nicole Albinana

**Lyon Sport Métropole**

Marina Debiesse

**DTP - SERVICE DE LA COMMUNICATION  
INTERNE - HÔTEL DE MÉTROPOLE**

20, rue du Lac, CS 33569

69505 Lyon Cedex 03

Tél. 04 78 63 41 04

rcoulange@grandlyon.com

cbarbier@grandlyon.com

**Directeur de la publication**

Olivier Nys

**Rédacteur en chef**

Pierre-Yves Collaud

**Coordination et rédaction**

Anne-Sophie Peyret-Rosà

Raphaël Coulange

**Rédaction**

Christian Barbier - Véronique Riffault

**Crédit photo**

Emma Arbogast

**Crédits photos pages 16 & 17**

Eric Soudan

**Conception graphique**

In Média Res

**Réalisation**

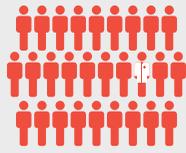
Olivier Coët

**Impression**

OTT imprimeurs



# AGENTS MÉTROPOLITAINS OÙ SOMMES-NOUS ?



## 8900

AGENTS EN ACTIVITÉ,  
RÉPARTIS SUR LE TERRITOIRE



### 34.5%

DANS LES BÂTIMENTS  
TECHNIQUES



### 30.4%

DANS LES BÂTIMENTS  
CENTRAUX



### 25.4 %

EN MAISONS DU RHÔNE



### 4.3%

À L'INSTITUT DÉPARTEMENTAL  
DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE



### 3.5%

ASSISTANTS FAMILIAUX



### 1.9%

DANS LES PARCS  
ET MUSÉES



## 120

LIEUX DE TRAVAIL  
DANS LA MÉTROPOLE



### 61

MAISONS DU RHÔNE  
(DONT 33 PRINCIPALES)



### 24

BÂTIMENTS  
TECHNIQUES



### 21

BÂTIMENTS  
CENTRAUX



### 8

MISSIONS TERRITORIALES ET  
GRANDS PROJETS DE VILLE



## LE SIPHON FAIT PEAU NEUVE

Situé sur le site de la Confluence, au voisinage du musée, le Siphon de la Mulatière permet de faire transiter sous la Saône les eaux usées provenant de la Presqu'île afin qu'elles puissent s'écouler en rive droite jusqu'à la station d'épuration de Pierre-Bénite. Le service Usines de la direction de l'Eau mène depuis 2012 le projet de rénovation de cet ouvrage d'assainissement qui date des années 60. « Avec l'ouverture au public fin 2014 du Musée des Confluences, les objectifs du projet étaient d'intégrer esthétiquement les installations du Siphon dans le nouvel environnement de la Confluence et de concilier les impératifs de l'exploitation de cet ouvrage majeur du patrimoine de l'assainissement avec l'exigence d'absence de nuisances vis-à-vis de son voisinage. » explique Charles Brun, chef de projet et responsable de l'unité travaux du service Usines. Le chantier de cette rénovation, démarré fin 2014, se poursuit et se terminera à la mi-2016.

Ces lieux, différents bâtiments de la Métropole, accueilleront l'exposition itinérante consacrée au nouveau magazine des agents. Les membres du service Communication interne accompagneront les déplacements de cette exposition pour vous présenter la nouvelle ligne éditoriale du magazine et les objectifs de sa refonte.

## NOUVEL ACCÈS AUX ANCIENNES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL

En plus des actes de la Communauté urbaine de Lyon, vous pouvez désormais consulter ceux pris par le Conseil Général de 2008 à 2014 sur Comète, rubrique Assemblées et vie institutionnelle, onglet Séances ou onglet Arrêtés.



Le nouveau site est conçu en **responsive web design**, c'est-à-dire qu'il s'adapte à tous les supports : ordinateur, tablette, smartphone.

## Tout ce qui bouge est sur [www.met.grandlyon.com](http://www.met.grandlyon.com)

Pour accompagner la nouvelle formule du magazine MET', le site d'actualités de la Métropole [www.met.grandlyon.com](http://www.met.grandlyon.com) se transforme : nouvelle maquette, nouvelle approche éditoriale, navigation simplifiée et enrichissement des contenus. On y retrouve les codes éditoriaux et graphiques qui ont guidé la refonte du Grand Lyon magazine : articles courts et faciles à lire, beaucoup de photos et dialogue avec les internautes. Le site propose des contenus élaborés spécialement pour le web, par l'équipe de rédaction. Une attention particulière est portée à l'iconographie du site, avec la publication régulière d'infographies et d'albums photos.

→ [www.met.grandlyon.com](http://www.met.grandlyon.com)  
Contact : [magazine@grandlyon.com](mailto:magazine@grandlyon.com)

Parilly : le compte est bon



La direction Parcs et jardins (DDUCV), qui gère le parc de Lacroix Laval et celui de Parilly, a installé deux bornes équipées d'éco-compteurs pour affiner les statistiques de fréquentation de cet espace public de 178 hectares. Partant du constat que le comptage des véhicules ne permettait pas de déterminer avec précision le nombre de personnes fréquentant le parc, ce nouvel outil, autonome et placé dans un endroit stratégique, détecte le passage de chaque piéton ou cycliste. Chaque nuit, il transmet les données collectées à la direction Parcs et jardins. Ce comptage devrait permettre d'en apprendre plus sur la fréquentation du parc pour anticiper de futurs aménagements.

# Lancement du Projet agro-environnemental et climatique



**Loïc Paquier**, ingénieur ressources eau potable (direction de l'Eau), et **Fabien Chaufournier**, chargé des politiques agricole et alimentaire (direction de la Planification et des politiques d'agglomération) coordonnent le projet.

Porté par la direction de la Planification et des politiques d'agglomération en coordination avec la direction de l'Eau, le Projet agro-environnemental et climatique (PAEC) de l'agglomération lyonnaise (2016-2022) vient d'être adopté par le conseil métropolitain du 21 mars. Fédérant 26 partenaires locaux, ce projet de 4,7 M€ accompagnera les agriculteurs dans l'amélioration de leurs pratiques pour protéger la qualité de l'eau et préserver la biodiversité. La ressource en eau potable est un des enjeux forts du PAEC, l'agglomération étant fortement dépendante du champ captant de Crépieux-Charmy, qui alimente en eau potable 95% des Métropolitains. Des actions ambitieuses seront mises en place pour améliorer la qualité de la ressource des captages de diversification de l'est lyonnais. Financé par l'Europe, l'État, l'Agence de l'eau et les collectivités locales\*, le PAEC de l'agglomération lyonnaise présente la particularité d'associer étroitement les organisations économiques agricoles du territoire. Celles-ci participeront à la définition et mise en œuvre du projet ainsi qu'à sa pérennisation.

\* *Collectivités contributives : la Métropole de Lyon, le Syndicat mixte des Monts d'Or, le Conseil départemental, la Communauté de communes de l'Est, la Communauté de communes du Pays de l'Ozon.*

## Le lundi 9 mai, un temps méridien pour faire la lumière sur les Nuits de Fourvière

De 12h30 à 13h30, lundi 9 mai, une présentation des Nuits de Fourvière par leurs organisateurs sera proposée aux agents dans le salon Louis Pradel, à l'Hôtel de Métropole. Dominique Delorme, le directeur des Nuits de Fourvière, reviendra sur le programme de cette nouvelle édition. Ce temps méridien sera l'occasion pour le Comité social

de présenter les offres en direction des agents relatives à l'évènement. Le collectif « Balises théâtres », qui a déjà promu l'activité théâtrale auprès des agents métropolitains en début d'année, sera également présent pour faire profiter de ses bons plans !

➔ **En savoir plus sur les Nuits de Fourvière :**  
[www.nuitsdefourviere.com](http://www.nuitsdefourviere.com)



## L'AGENDA

### ➔ 6 AVRIL

Ouverture de l'exposition « Antarctica » au musée Confluence. Cette exposition photographique et vidéo monumentale plonge le visiteur dans les profondeurs de l'océan austral puis l'amène sur la banquise, où il peut découvrir la biodiversité étonnante et fragile de cette terre extraordinaire.

### ➔ DU 11 AU 13 AVRIL

12<sup>e</sup> édition du Cleantech Forum Europe à Lyon. Événement sur les technologies propres de trois jours et d'envergure internationale, il vise à faciliter le développement des réseaux, à amorcer des connexions entre les investisseurs et les entreprises... et à présenter toutes les opportunités d'investissement dans la Métropole aux acteurs des écotecnologies. Conférences et visites de terrain sont au programme.

### ➔ 30 AVRIL

Jazz Day sur la Métropole ! Cette manifestation culturelle de 24h portée par l'Unesco vise à faire connaître le jazz et le rendre accessible à tous : au musée gallo-romain (de 14h30 à 18h), au centre culturel Charlie Chaplin de Vaulx-en-Velin (20h30), mais aussi dans les maisons de retraite...

### ➔ 2 MAI

Le prochain Conseil de la Métropole se tiendra ce jour pour étudier les derniers projets de délibération.



**De gauche à droite :**

Les membres du Comité de direction générale : Jean-Gabriel Madinier, Jacques De Chilly, Olivier Nys, Anne-Camille Veydarier, Michel Soulas et Nicole Sibeud

Fin mars, l'organisation de la Métropole a évolué. Des modifications sont intervenues dans le périmètre d'intervention de certaines délégations, qui vont être amenées à redéfinir les contours de leurs projets et missions. Olivier Nys, Directeur général, revient sur ces changements à travers les interrogations qui se posent.

**T**out d'abord, quels sont les principes de l'organisation cible de la Métropole ?

Cette organisation repose sur plusieurs grands principes. Tout d'abord, la confirmation des trois délégations métiers qui portent le développement économique, social et urbain de la Métropole, et d'une délégation aux ressources dont la vocation est de "rendre possible" ce développement en préservant nos grands équilibres financiers et sociaux.

Le deuxième principe, c'est de pérenniser le rattachement des services territorialisés aux directions métiers, afin

de garantir la rapidité de décision et donc de réaction.

Enfin, une délégation Territoires et Partenariat est créée afin de développer les synergies à deux niveaux : en interne entre directions et politiques publiques ; en externe avec les communes et nos partenaires.

Cette organisation a été présentée en Comité Technique de mars. Des projets sont maintenant lancés pour préciser l'organisation à l'échelle des délégations et des directions.

La Métropole disposera d'ici la fin de l'année 2016 d'un cadre d'organisation au service du projet qu'elle sert, pour son territoire et ses habitants.

# L'ORGANISATION DE LA MÉTROPOLE ÉVOLUE

## Quelle sera la place des territoires dans cette organisation ?

L'amélioration de la qualité du service et de la relation aux habitants est un enjeu permanent pour la Métropole, car la délivrance du service public est notre vocation première. Les directions déconcentrées sur les territoires, les Maisons du Rhône et les Subdivisions des services urbains, assument prioritairement cette vocation en étant au contact direct des habitants et des communes. Nous allons progressivement agencer cette organisation sur la base des Conférences Territoriales des Maires (CTM).

En leur sein, chaque grande politique publique que nous délivrons (prestations urbaines, économie, insertion, etc.) aura un responsable qui aura la capacité de décider ou de faire décider en proximité. Cela nous permettra d'être plus réactif sur le terrain et d'adapter nos interventions aux spécificités des territoires et de leurs habitants.

*« L'amélioration du service aux habitants passe également par plus de collaborations avec les communes »*

L'amélioration du service aux habitants passe également par plus de collaborations avec les communes car nos interventions sont complémentaires. C'est l'objectif des contrats avec les communes qui sont en cours d'élaboration, suite

à l'adoption du Pacte de Cohérence en décembre. Un appel à Manifestation d'Intérêt a été lancé auprès des communes et livrera sous peu son verdict. Les projets qui seront retenus permettront de simplifier le parcours des usagers et d'améliorer la qualité du service rendu. C'est l'exemple des conventions-proprety qui pourront être étendues à de nouvelles communes.

## Comment envisager une action réactive auprès des usagers, avec une organisation aussi importante que la Métropole ?

Les Maires et les habitants expriment une demande de proximité, c'est-à-dire un service public local à l'écoute, qui apporte des réponses fiables et adaptées à leurs demandes.

Certains services, comme l'accueil et l'accompagnement des populations les plus fragiles, nécessitent évidemment une action au plus près des populations, c'est l'action que mènent au quotidien les Maisons du Rhône. L'émergence de la Métropole est une bonne opportunité pour réinterroger la manière dont nos politiques publiques sont délivrées. A titre d'illustration, nous sommes en train de travailler avec la Ville de Lyon à la mise en place de services d'accueil social communs entre MDR et CCAS, pour renforcer la qualité de l'accueil des habitants en mutualisant nos moyens : le grand gagnant sera l'usager.

La majorité des agents de la Métropole travaillent au plus près des citoyens, de manière déconcentrée, et nous renforcerons cette proximité, gage de réactivité et de qualité.



**Comment développer les synergies entre les délégations ? Quels sont les outils pour permettre une meilleure transversalité ?**

*« La Métropole s'est construite sur le principe du rapprochement de l'humain et de l'urbain »*

La Métropole s'est construite sur le principe du rapprochement de l'humain et de l'urbain, de l'économique et du social, et la volonté de développer des synergies entre les politiques publiques qu'elle assume.

Ces synergies se traduisent pour certaines d'entre-elles dans notre organigramme, avec le rapprochement du développement économique et de l'insertion ; du logement et de l'habitat ; des systèmes d'information et de l'innovation. Notre organisation porte également d'autres enjeux de transversalités à l'intérieur des délégations, comme le regroupement des services urbains territorialisés qui doit nous permettre de travail-

ler plus efficacement. Mais l'organigramme ne peut évidemment pas transcrire toutes les transversalités. Il existe d'autres outils pour stimuler la collaboration entre les directions.

Par exemple, l'organisation en « mode projet », qui permet de faire collaborer des équipes indépendamment de leur rattachement hiérarchique. Autre exemple, le rôle du coordinateur territorial de la Mission Coordination Territoriale, qui est le garant d'une transversalité inter-services, et qui est maintenu dans le projet d'organisation. Les processus de fonctionnement de l'administration doivent aussi garantir cela.

*« La Direction générale est particulièrement attentive à ce que l'exigence de transversalité soit mise en œuvre dans la refonte de nos grands cadres stratégiques »*

La Direction générale est particulièrement attentive à ce que l'exigence de transversalité soit mise en œuvre dans la refonte de nos grands cadres stratégiques, je pense notamment au Programme Métropolitain des solidarités auquel toutes les délégations participeront.

**La culture commune est-elle toujours un enjeu majeur de notre administration ?**

Une nouvelle culture commune ne se décrète pas : elle sera le fruit d'un processus long où les agents se découvrent, dialoguent, se comprennent, admettent leurs différences, se rapprochent, avant d'être parfaitement en phase.

Certains sujets contribuent plus particulièrement de la construction de cette culture commune. Nous allons engager en 2016 une réflexion avec les Organisations Syndicales sur le maintien dans l'emploi, l'exemplarité sociale de l'employeur, l'action sociale de la Métropole.

Au-delà des grands chantiers RH, de nombreuses actions concourent à l'émergence de cette culture commune qui reflète la richesse de nos métiers. Notre nouveau journal Interne est une illustration.

« Nous allons déployer de nouvelles initiatives en 2016 »

Nous allons déployer de nouvelles initiatives en 2016 : des temps de rencontre sur les politiques publiques, un séminaire sur le thème de la laïcité, un cycle de formation pour les nouveaux managers...

Ce qui nous rassemble déjà, c'est d'avoir créé cet objet totalement innovant qu'est la Métropole de Lyon. Nous ne sommes qu'au début de notre histoire, il appartient à chacun de l'écrire.

## ORGANISATION DE L'ADMINISTRATION METROPOLITAINE

11 mars 2016

COMITÉ DE DIRECTION GÉNÉRALE PÔLE DIRECTION SERVICE

| DIRECTION GÉNÉRALE<br>Olivier NYS   |  |   |   |   |
|---|--|---|---|---|
| <b>TERRITOIRES &amp; PARTENARIATS</b><br>Jean-Gabriel MADINIER<br>Adjoint : Thomas MEEKEL | <b>DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, EMPLOI &amp; SAVOIRS</b><br>Jacques DE CHILLY | <b>DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE &amp; HABITAT</b><br>Anne-Camille VEYDARIER    | <b>DÉVELOPPEMENT URBAIN &amp; CADRE DE VIE</b><br>Nicole SIBEUD | <b>RESSOURCES</b><br>Michel SOULAS                          |
| ÉVALUATION & PERFORMANCE<br>Nathalie DERMIE   | RESSOURCES<br>Laurence TARDY   | RESSOURCES<br>Claire VIAN   | VDIRIE<br>Catherine DAVID                                       | RESSOURCES HUMAINES<br>Lise FOURNOT-BOGEY                   |
| PROSPECTIVE & DIALOGUE PUBL. IC<br>Pierre HOUSSAIS  | INNOVATION & ACTION ÉCONOMIQUE<br>Guillaume LAIGLE                         | RESSOURCES TERRITOIRES<br>Julie THOMAS                                    | PROPRÉTÉ<br>Nicole SIBEUD                                       | FINANCES<br>Jérémy HEBERT                                   |
| • ACCOMPAGNEMENT À LA TRANSFORMATION<br>Grégory BOURBON                                   | ATTRACTIVITÉ & RELATIONS INTERNATIONALES<br>Julien ROLLAND                 | MAISONS DU RHÔNE  | EAU<br>Christian DEBIESSÉ                                       | AFFAIRES JURIDIQUES & COMMANDE PUBLIQUE<br>Stéphanie BURLET |
| • COMMUNICATION INTERNE<br>Pierre-Yves COLLAUD  | INSERTION & EMPLOI<br>Liliane DEVELAY                                      | HABITAT & LOGEMENT<br>Corinne AUBIN-VASSELIN                              | AMÉNAGEMENT<br>Catherine DAVID                                  | LOGISTIQUE, PATRIMOINE & BÂTIMENTS<br>Hervé RENUCCI         |
| PROJET DE TERRITORIALISATION<br>Valérie BERANGER  | CULTURE, SPORTS & VIE ASSOCIATIVE<br>Michel ROTTERDAM                      | SANTÉ & DÉVELOPPEMENT SOCIAL<br>Marie PASSI PETRE                         | PLANIFICATION & POLITIQUES D'AGGLOMÉRATION<br>Sébastien CHAMBE  | ASSEMBLÉES & VIE DE L'INSTITUTION<br>Guilhem PLAISANT       |
| MISSION DE COORDINATION TERRITORIALE<br>Gilles DEROGNAT                                   | INNOVATION NUMÉRIQUE & SYSTÈMES D'INFORMATION<br>Hervé GROLEAS             | ÉDUCATION<br>Didier BOLMONT   | FONCIER & IMMOBILIER<br>Vincent ALLIX                           |   |
|   |  | <b>PERSONNES ÂGÉES &amp; PERSONNES HANDICAPÉES</b><br>Frédéric BARTHET    | POLITIQUE DE LA VILLE<br>Christine CECCHINI                     |   |
|   |  | ÉTABLISSEMENTS PERSONNES ÂGÉES<br>Sophie MONTJOTIN                        | MISSIONS TERRITORIALES  |   |
|   |  | ÉTABLISSEMENTS PERSONNES HANDICAPÉES<br>Clarisse MICAUD                   |   |   |
|   |  | VIE À DOMICILE<br>Caroline LOPEZ  |   |   |
|   |  | <b>ENFANCE &amp; FAMILLE</b><br>Sylvie ATAMER                             |   |   |
|   |  | PROTECTION DE L'ENFANCE<br>Christine PERRIN-NIQUET                        |   |   |
|   |  | INSTITUT DÉPARTEMENTAL DE L'ENFANCE & DE LA FAMILLE<br>Éric NOJAC         |   |   |
|   |  | ADOPTION<br>Marie-Hélène GAUTHIER   |   |   |
|   |  | PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE & MODES DE GARDE<br>Véronique RONZIÈRE |   |   |



## DES PRINCIPES TRANSVERSAUX

Pour les délégations qui ont été le plus impactées par les évolutions de l'organisation, une partie de l'année 2016 sera consacrée à la mise en place des nouveaux projets de délégation. Afin de garantir la cohérence d'ensemble de l'organisation qui en résultera, un dispositif de pilotage transversal est mis en place, sous la direction de Thomas Meekel, Directeur de projet.

Si chaque délégation a ses spécificités, compte-tenu de sa composition, des missions qu'elle assure et des enjeux du moment, des sujets transversaux devront être pris en compte dans les projets de délégation.

Tout d'abord, les projets de délégations doivent tous prendre en compte la question de la déconcentration, c'est-à-dire la façon dont ils vont organiser la relation entre les directions centrales et les services implantés sur les territoires. Les services de la Métropole sont en effet déjà territorialisés, puisque près de 5 000 agents sur les 8 900 de notre collectivité travaillent sur le terrain au sein des MDR, subdivisions et unité territoriales. Pour répondre le plus rapidement et le mieux possible aux attentes des usagers et des maires, ils doivent pouvoir disposer d'un degré d'autonomie suffisant. Les travaux menés en 2015 dans les délégations pour analyser les missions qui gagnent à être traitées

au niveau central, ou inversement, seront à ce titre très utiles. Comme l'explique Meekel, « *cette organisation de la déconcentration dans chaque délégation permettra de bien définir le périmètre des services rendus au plus proche des usagers. Elle nécessitera une coordination importante entre délégations sur le terrain pour s'assurer que la réponse apportée est bien cohérente* ».

Un autre invariant des projets de délégation sera la nécessaire simplification de nos processus. Enjeu éternel de toutes les organisations, ce chantier revêt une dimension encore plus importante alors que notre organisation a doublé de taille en devenant Métropole. Chacun devra s'interroger sur la simplification des modes de décision et information. En somme, sur tout ce qui pourra « faciliter la vie » de tous les agents, et minimiser tous ces irritants qui découragent parfois les meilleures volontés.

Enfin, les projets de délégation devront être imaginés en ayant une attention particulière aux fonctions ressources, avec un enjeu de rationalisation mais aussi d'harmonisation des pratiques et de meilleure articulation avec les fonctions ressources fédérales.

Tous ces chantiers seront menés dans le contexte financier global que nous connaissons et qui nous oblige à avoir une attention particulière à toutes les marges de manœuvre que nous pouvons dégager.

D'autre part, certains projets seront suivis et menés de manière transversale : qu'il s'agisse de la gestion bâtementaire, de la politique de la ville, des questions de voirie mais également de tout ce qui va découler de l'appel à manifestation d'intérêt lancé en direction des communes et dont les retours vont nous parvenir prochainement.

## CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE



# IL EST VENU... LE TEMPS DES DÉCHÈTERIES

QUAND LES DÉCHÈTERIES  
N'EXISTAIENT PAS :  
IMMONDICES DÉVERSÉES  
SUR LES QUAIS HAUTS  
DU RHÔNE VERS 1920  
(QUARTIER DE GERLAND  
PONT PASTEUR)



Archives du Grand Lyon, 0780W095 © Communauté urbaine de Lyon, auteur inconnu

Le 4 janvier dernier, la Métropole a ouvert les portes de sa 19<sup>ème</sup> déchèterie, 26 rue Léon Blum à Feyzin. Occupant une surface de 6 000m<sup>2</sup> et équipé de 10 bennes, ce site accueille désormais les déchets triés par les particuliers.

## LUTTER CONTRE LES DÉCHARGES SAUVAGES

C'est dans les années 80 que sont nées les premières déchèteries. À l'époque on ne parle pas encore de recyclage et de valorisation. Il s'agit principalement de lutter contre les décharges sauvages et de maîtriser les coûts en permettant aux habitants de se débarrasser des « encombrants » (matelas, meubles, gros électroménagers...). En effet, la collecte et le traitement d'un dépôt sauvage coûtent à la collectivité six fois plus cher que si ces déchets sont apportés en déchèterie. D'ailleurs l'abandon sauvage de déchets peut aussi coûter cher aux particuliers qui s'y adonnent, avec des contraventions de police dont les amendes vont de 38 à 150 euros.

## UNE PIONNIÈRE À PIERRE-BÉNITE

La première déchèterie sur le territoire du Grand Lyon a été

installée en 1988 et réhabilitée en 2001 sur la commune de Pierre-Bénite. Cette construction s'appuie sur une stratégie définie dans une délibération du Conseil de la Communauté urbaine de 1985. Il s'agit ainsi de satisfaire deux critères : répondre aux besoins d'un bassin de population de 60 000 habitants et être un équipement de proximité dans lequel on peut se rendre en un quart d'heure maximum. Depuis, 19 déchèteries ont ouvert sur le territoire de la Métropole. Pour assurer le maintien de la qualité du service rendu sur ces sites, la réhabilitation des déchèteries de Rillieux, Vénissieux et Villeurbanne est prévue dans les années à venir.

→ *Horaires d'ouverture, types de déchets acceptés, conditions d'accès aux déchèteries de la Métropole sont consultables sur le site [www.grandlyon.com](http://www.grandlyon.com)*



#### En couverture :

L'équipe de la menuiserie avec, de gauche à droite : Jean-Pierre Barbier, Eric Tremblay, Arnaud Duchenaux, Philippe Robin, Gilles Chanut au premier plan, Thierry Goutaland, Pierre Dureisseix et Daniel Odin.

## CENTRE TECHNIQUE DE MAINTENANCE : LES MENUISIERS SONT DANS LA PLACE

Au numéro 10 de la rue Jean Corona à Vaulx-en-Velin, se trouve le Centre Technique de Maintenance (CTM) de la direction Logistique, patrimoine et bâtiments (DLPB), dirigé par Jean-Pierre Barbier. Plusieurs corps de métiers se partagent l'espace. La menuiserie occupe le plus grand des ateliers.

**S**ix menuisiers constitués en binôme, sous l'autorité de Daniel Odin qui a 35 ans de maison, jouent de la scie et du rabot pour le compte de la Métropole. L'atelier est vaste et abrite un grand nombre de machines-outils. Les compagnons s'accordent pour dire qu'ils sont très bien outillés. Pierre Dureisseix, Eric Tremblay, Thierry Goutaland, Arnaud Duchenaux, Philippe Robin et Gilles Chanut constituent cette équipe, les deux derniers cités ayant pour qualité supplémentaire d'être ébénistes de formation.

#### De l'ordinaire et de l'extraordinaire

« Nous effectuons toutes sortes de travaux, précise Daniel Odin, nous fabriquons et posons

des huisseries, portes et fenêtres, des meubles comme des banques d'accueil, ou encore des rayonnages. Par ailleurs, nous nous chargeons de l'installation des faux plafonds ». Ce qui plaît particulièrement à l'équipe, ce sont les demandes qui font appel à leur imagination. C'est ainsi, que, à l'occasion du lancement de ce nouveau magazine, le service Communication interne a passé commande d'éléments pour monter une exposition : panneaux de signalisation, couverture XXL du Petit Métropolitain, etc. Il y a quelques années, l'équipe de menuisiers avait aussi fabriqué un énorme appareil photo à soufflet en bois, pour les besoins d'une exposition dans ce qui était alors l'Hôtel de la Communauté urbaine.

## L'amour du travail bien fait

Lorsque l'on est un profane au sein d'un atelier de menuiserie, croyant mais pas pratiquant, on est capable de reconnaître une scie circulaire, une raboteuse... mais parfois certaines machines-outils sont énigmatiques. « Cette machine, explique Pierre Dureisseix, sert à faire des mortaises. Une mortaise est un trou rectangulaire pratiqué ou aménagé dans une partie d'un assemblage pour recevoir un élément saillant d'une autre pièce de cet assemblage, le tenon. Il s'agit d'une technique de moins en moins utilisée dans le mobilier d'origine suédoise par exemple, où l'assemblage des éléments de menuiserie se fait à l'aide de petite cheville en bois ». « On travaille à l'ancienne », lance l'un des plus jeunes menuisiers ! « Non, dans les règles de l'art », rétorque le plus ancien. « Les règles de l'art », des mots qui soulignent parfaitement la passion du métier qui anime l'équipe mais qui engendrent aussi des regrets. Unanimement par exemple, les compagnons menuisiers soulignent la baisse qualitative de la matière première qu'ils manipulent. « On ne respecte plus, par exemple, le temps de séchage du bois, déplore Gilles Chanut. Le résultat, ce sont des planches qui travaillent et peuvent se déformer ».



## A L'HEURE DU BILAN

En 2015, le CTM a diligenté 4155 interventions tous corps de métiers confondus dont :

- 170 sur les espaces verts,
- 439 en menuiserie,
- 1103 en plomberie,
- 1421 en électricité,
- 570 en serrurerie,
- 64 en maçonnerie,
- 153 en peinture,
- 143 en transports,

Le tout avec l'appui d'une équipe de 5 magasiniers pour l'achat des fournitures de bâtiments



## MADE IN CANADA

« Tabernacle ! » Ce mot de mauvaise humeur très sonore retentit parfois dans l'atelier de menuiserie. C'est tout simplement l'un des jurons favori d'Éric Tremblay, Canadien d'origine et né à Montréal qui vit en France depuis une quinzaine d'années après avoir épousé une Française. Ses collègues « vannent » souvent ce natif du pays des caribous qui a perdu son accent (sauf quand il est en colère affirment les autres) mais utilise parfois le vocabulaire de la belle province. Ne parle-t-il pas ainsi de prendre un char lorsqu'il monte en voiture ?



## PRÉPARATION PHYSIQUE PROFESSIONNELLE ET SÉCURITÉ

Au sein du CTM une expérience est en cours pour contribuer au bien-être et à la santé des agents et éviter les troubles musculo-squelettiques. Deux fois par semaine, le mardi et le jeudi à la prise de poste, les volontaires effectuent dix minutes d'échauffement physique. Il y a environ deux ans, les préventeurs de la DLPB, assistés des infirmières du service médical, ont lancé cette démarche puis ont eu recours à un cabinet de kinésithérapeutes-ostéopathes pour former des animateurs relais. En janvier 2016, de nouveaux animateurs ont été formés. « Ces exercices de préparation physique peuvent permettre d'éviter les petits accidents corporels », souligne Jean-Pierre Barbier.

**JEAN-PIERRE BARBIER,**  
RESPONSABLE DU CTM :  
« PLUS DE 4000  
INTERVENTIONS PAR AN »

« Le Centre Technique de Maintenance emploie actuellement 70 personnes : électriciens, menuisiers, plombiers chauffagistes, maçons, serruriers, peintres, jardiniers, agents de transport, magasiniers. Nous avons plusieurs missions. Nous effectuons ainsi de la maintenance curative et programmée, soit des bâtiments de la Métropole affectés aux services, soit sur des biens affectés à des usagers, des associations. Nous assurons aussi l'entretien des espaces verts des sites affectés aux services tels que les subdivisions gérées par l'unité Espaces extérieurs et haltes fluviales et également de certains terrains, comme des friches administrées par le service Patrimoine.

En outre, nous avons en charge la maintenance préventive et systématique de nombreux équipements. Nous contrôlons par exemple périodiquement les installations électriques de 237 sites. Enfin, nous avons une activité logistique : stockage pour les services (documents pour les services de communication, mobilier et matériel réformé avant cession), transports de divers matériels et petits déménagements en appui au service Logistique et moyens généraux. Et puis nous préparons et posons aussi la signalétique pour la DLPB : permis de construire ou démolir, enquête publique... ».

# VERS UN ACCUEIL SOCIAL COMMUN : L'EXEMPLE DE STRASBOURG

Le 10 mars, dans le cadre de la conduite du projet de rapprochement entre la Métropole et les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), les équipes de la Ville de Lyon et de la Métropole impliquées ont rencontré les équipes de la direction des Solidarités et santé de Strasbourg. L'objectif : échanger sur la mise en œuvre d'un accueil et accompagnement social unique, déjà en place sur le périmètre de la Ville de Strasbourg depuis plusieurs décennies.

**ISABELLE DEBIN,**  
CHEFFE DE SERVICE  
RESSOURCES  
ET MOYENS, TERRITOIRE  
MDR LYON 1/2/4



« La visite d'un des 17 centres médico-sociaux (CMS) de Strasbourg et les échanges avec les professionnels nous ont permis d'apprécier le bénéfice de cette organisation, aussi bien pour les habitants que pour les agents. Cet accueil unique apporte plus de lisibilité pour le public qui retrouve au sein d'un même lieu un ensemble de services. Plus simple, cette organisation permet surtout pour les usagers d'éviter l'effet « ping-pong » entre différentes institutions. En outre, la qualité de l'aménagement de ce site enrichit la réflexion sur l'organisation de nos espaces, notamment d'accueil. »

## Strasbourg, un modèle d'organisation unique

Pour répondre de manière globale et transversale aux problématiques sociales des habitants, le Département du Bas-Rhin et la ville de Strasbourg ont mutualisé leurs moyens sur plusieurs champs dans les domaines de l'insertion, la Protection Maternelle et Infantile, le social et la protection de l'enfance. Cette organisation unique résulte d'un contexte historique et d'une volonté politique commune.

## Une journée pour découvrir ce modèle d'organisation

Au programme de la rencontre : la présentation du fonctionnement de la direction des Solidarités et la visite d'un centre médico-social (CMS). Ce déplacement « sur le terrain » a permis aux équipes de la Ville et de la Métropole d'appréhender les modalités d'organisation et de dégager des enseignements

pour la mise en œuvre de ce type de rapprochement sur le territoire métropolitain. Les échanges avec les acteurs strasbourgeois ont permis d'identifier les points forts de l'organisation territoriale de l'accueil social unique. Quelle que soit leur thématique métier (protection de l'enfance, insertion, santé, etc.), les agents ont tous le même statut et travaillent sur le même site. La direction des Solidarités et santé a notamment fait valoir la meilleure complémentarité et coordination des professionnels et la qualité du travail partenarial.



Les équipes de Strasbourg, de la Ville de Lyon et de la Métropole

## POUR RAPPEL

La proposition 3 du Pacte de Cohérence, adopté par le Conseil de Métropole du 10 décembre, vise, par délégation de compétences de la commune à la Métropole, à rassembler dans un lieu unique l'accueil, l'information, l'instruction et l'accompagne-

ment de la demande sociale. Chaque commune a pu jusqu'à mi-avril manifester son intérêt sur cette proposition. C'est dans le cadre de cette phase d'étude que la Métropole et la Ville de Lyon se sont rapprochées pour identifier les opportunités à s'engager dans cette proposition.

# COMMENT ?

## « Comment déclencher une opération de dératisation ? »



Philippe Goujon, ci-contre, et Alain Collet (direction de l'Eau et de l'assainissement) sont adjoints au responsable du site d'exploitation de Bollier dans le 7<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon. Ils répondent aux questions que se posent les usagers sur les hôtes de nos égouts et sur la façon de limiter leur prolifération.



ON ESTIME QU'IL Y A PLUS DE RATS DANS LES VILLES QUE D'HABITANTS. VECTEURS DE NOMBREUSES MALADIES, LES RATS FONT L'OBJET D'UNE CHASSE INTENSIVE.



Nos égouts hébergent le rat brun, ou « surmulot » (*Rattus norvegicus*). Il a un corps long d'environ 25 cm et une queue d'à peu près la même taille. Adulte, il pèse environ 300 g. Il est donc plus grand et plus lourd que son proche parent le rat noir (*Rattus rattus*). C'est un animal nocturne, omnivore à tendance carnivore qui se nourrit des déchets des citadins. L'essentiel des surmulots nichent dans les égouts car ils leur offrent un abri dépourvu de prédateurs et des opportunités de nidification, d'où le nom de « rat d'égout ». Grégaire, le rat brun vit la plupart du temps en groupe très hiérarchisé. C'est un animal extrêmement prolifique. Une seule femelle peut donner naissance à une soixantaine de petits par an.

### COMMENT INTERVIENNENT LES ÉQUIPES D'ÉGOUTIERS ?

« Les demandes de dératisation nous arrivent via GRECO, le centre de contacts de la Métropole, expliquent Philippe Goujon et Alain Collet. Suite à un signalement par un usager, l'équipe responsable du secteur pose des appâts

de dératisation dans le réseau d'assainissement et effectue un deuxième passage de contrôle trois à quatre jours plus tard. Nous déposons dans l'égout des blocs de raticide. Le rat est connu pour son intelligence. Il est capable de modifier son comportement pour échapper aux pièges ou trouver de la nourriture. Il apprend vite et dispose d'une bonne mémoire. Le rat brun se montre, par exemple, extrêmement prudent lorsqu'il découvre toute nouvelle nourriture. Il peut parfois attendre plusieurs jours avant de goûter un aliment qu'il ne reconnaît pas, et il peut alors n'en consommer qu'une petite quantité pour évaluer les effets de cet aliment inconnu ».

### UN DANGER POUR LES HABITANTS ET POUR LES ÉGOUTIERS ?

Les rats sauvages peuvent transmettre, comme d'autres animaux, de nombreuses maladies à l'homme : peste, salmonellose, leptospirose aussi appelée « maladie du rat », typhus murin... Les égoutiers sont vaccinés contre la leptospirose et manipulent les blocs de raticide avec beaucoup de précaution. « Les rats que nous croisons dans les égouts ne sont pas agressifs, nous n'avons jamais rapporté de cas de morsure » rassure néanmoins Philippe Goujon.

→ **Contact GRECO : 04 78 63 40 00**  
[centredecontacts@grandlyon.com](mailto:centredecontacts@grandlyon.com)

# UN BUS NOMMÉ SANTÉ MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR

Après une première rencontre le mois dernier, Jean-Pascal Mathias, conducteur du bus-info-santé pour la délégation Développement solidaire et habitat, et Christophe Vivien, opérateur sécurité-viabilité dans les tunnels de la Métropole, se sont retrouvés le temps d'une matinée. C'est Jean-Pascal, cette fois, qui a fait découvrir son métier à Christophe.



## **CHRISTOPHE VIVIEN**

Sécurité et maintenance routières n'ont pas de secret pour lui. Détenteur d'un CAP-BEP de conducteur routier, Christophe a quitté le monde du transport pour devenir chef d'équipe au Boulevard Périphérique Nord de Lyon. Il passe plus tard dans le public, comme ouvrier d'État des grands travaux, installant glissières, marquages au sol et autres équipements qu'il surveille aujourd'hui pour le service voies rapides et tunnels de la direction de la Voirie.

## **QU'IL PLEUVE OU QU'IL VENTE « COMME UN FORAIN »**

Sur le petit marché du quartier des Buers, à Villeurbanne, le bus info-santé dénote. Matinal, Jean-Pascal l'installe pourtant parmi les autres étals. Même repeint, on reconnaît encore la navette TCL qu'il était jusqu'à ce que Sytral le réforme en 1993 et en fasse don au Département du Rhône. À ceci près que l'intérieur a été entièrement réaménagé, afin de fournir un espace de travail à Jean-Pascal et sa collègue infirmière, Marie-Pierre Poux. Banquettes, cafetière, équipements pour installer le barnum... « *Tu peux partir faire du camping en fait !* », s'amuse Christophe. L'essentiel est plutôt de proposer un espace « convivial », où les passants pourront venir évoquer des questions de santé personnelles.

## **SUJETS DIFFICILES**

### **ATTIRER LE REGARD**

Le bus info-santé fait toute l'année le tour des marchés, centres sociaux, foyers d'hébergement et autres établissements scolaires, pour faire écho à des campagnes de prévention : SIDA, cancer du sein, ou, en l'occurrence, « mars bleu » sur le cancer colorectal... Sa force est clairement de pouvoir toucher des publics éloignés des circuits d'information. « *Nous visons surtout des personnes en précarité* », explique Jean-Pascal. Heureusement, Marie-Pierre et lui ont l'habitude d'aller à la rencontre des passants intrigués.



## À LA DEMANDE UNE VRAIE TRIBUNE

Ce sont les collectivités, les établissements scolaires et autres institutions intéressées qui contactent le bus info-santé pour organiser des déplacements. Une fois installé sur place, celui-ci constitue une tribune efficace pour les différents intervenants des campagnes d'information. Cette fois, présent au Buers à la demande de la ville de Villeurbanne, le bus a, entre autres, permis aux membres de l'association pour le dépistage Adémas 69 de diffuser leur message.

## CHAUFFEUR, CARROSSIER ... ... ÉLECTRICIEN ?

Au milieu de cette agitation, Jean-Pascal s'affaire de tous les côtés, toujours à l'écoute, installant l'électricité, offrant son aide ou un café. Il lui arrive aussi d'occuper les enfants des parents qui s'informent dans le bus, comme en témoignent quelques dessins enfantins encore scotchés aux vitres. Profitant d'un moment calme, il soulève le capot pour montrer à Christophe le vieux moteur d'usine « Perkins » qui anime encore le bus. Si celui-ci ne nécessite pas d'entretien, ce n'est pas le cas du reste du véhicule. Christophe plaisante : « *carrossier à tes heures perdues ?* ». Il ne croit pas si bien dire : « *j'ai remplacé le pare-chocs... et aussi fixé les radiateurs* ».



## LES IMPRESSIONS ?

« *Nous travaillons dans une grosse machine à la Métropole, et c'est vraiment le type de métiers insolites qui ne sont pas forcément connus* ». Voir Jean-Pascal mener ses missions très diverses a pour le moins étonné Christophe : « *Non seulement il gère toute l'installation du bus, mais il s'adapte aussi aux différents usagers et peut les renseigner sur les grandes lignes des campagnes santé. C'est une organisation bien rôdée, observe-t-il, sa collègue infirmière et lui n'ont même pas l'air d'avoir besoin de parler pour gérer tout ça. En même temps, ça n'est pas difficile de s'entendre avec quelqu'un d'agréable comme Jean-Pascal.* »



## SUR LES ROUTES ET AU BUREAU !

Les déplacements du bus représentent une bonne part de l'activité de Marie-Pierre et Jean-Pascal, mais pas l'essentiel. Il leur faut aussi préparer les déplacements et la communication autour des interventions, gérer les sollicitations, organiser le planning des campagnes, etc. Jean-Pascal s'occupe également de ce qui relève des devis et réparations du bus, opérées par un atelier de Chassieu.

# ÉCO-GESTES : GAGNER EN ÉNERGIE AU BUREAU !

Quelques services de la Métropole vont bénéficier en mai de l'expérimentation d'un jeu de piste visant à sensibiliser aux réductions de consommation énergétique. Préparée par Unis-Cité, association recrutant des jeunes en service civique, la prestation promeut la sobriété énergétique du tertiaire, également soutenue par le prochain dispositif de l'Agence locale de l'énergie, « bureaux à énergie positive ». En guise d'aperçu, quelques éco-gestes illustrés !



# UN PARCOURS PROFESSIONNEL DÉJÀ BIEN REMPLI !



© Ben Jurdic / épicerie séquentielle

**AURÉLIE JANNY**  
COORDINATRICE TERRITORIALE  
POUR LE SECTEUR NORD DE  
L'AGGLOMÉRATION

## Quel est votre parcours ?

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur en sciences du vivant et d'un master en management, j'ai rejoint le Grand Lyon en 2008 pour travailler au développement du secteur des biotechnologies sur le quartier de Gerland. Ensuite, j'ai été cheffe de projet à la direction de la Voirie puis à la direction de l'Eau. Depuis janvier 2015, je suis coordinatrice territoriale.

## Votre mission ?

Je travaille sur les 20 communes des Conférences Territoriales des Maires du Val de Saône et du Plateau Nord. Je suis au service de la coopération entre la Métropole et les communes. L'enjeu est de faciliter le fonctionnement entre les services, les communes et les partenaires extérieurs. La Mission Coordination Territoriale est basée rue Molière, dans le 3<sup>ème</sup> arrondissement, et je dispose aussi d'un bureau à la Maison du Rhône de Neuville sur Saône.

## Quid du passage à la Métropole ?

Le changement principal pour la coordination territoriale a été l'intégration de la dimension sociale, issue de l'ex-Conseil Général. Avec Josiane Cornu, directrice de la Maison du Rhône de Neuville - Caluire - Rillieux, nous avons très vite organisé une rencontre avec les chefs de service pour faire connaissance, expliquer nos métiers et réfléchir à la mise en place d'un mode de travail collaboratif efficace. Le bureau dont je dispose à la MDR de Neuville facilite d'ailleurs nos échanges.

## Vos déplacements sur le territoire ?

Principalement à pied ou en vélo'v dans Lyon Centre, entre les différentes antennes de la Métropole. Mon secteur d'intervention étant très étendu (120 km<sup>2</sup> pour le Val de Saône et le Plateau Nord réunis), la voiture reste indispensable.

## Des situations professionnelles insolites ?

Pêle-mêle, une première descente en égout aux côtés des chauves-souris, une casse sur un réseau d'eau potable générant les chutes du Niagara en plein cœur de Lyon, la rencontre avec une ex-star de cinéma reconvertie en politique lors d'un salon professionnel aux États-Unis... et bien d'autres !

## Temps d'accueil des nouveaux arrivants du 15 mars 2016



Théo  
Pauline  
Virginie  
Mathilde  
Jérôme  
Laure  
Yohan  
Assia  
Véronique

**Belmont**  
**Bermond Schneider**  
**Buthion**  
**Chenu**  
**Crespe**  
**Foret**  
**Gerin**  
**Jebari**  
**Lebre**

DDEES / Ressources  
DDUCV / Eau  
DDUCV / Eau  
DDUCV / DPPA  
DDUCV / Propreté  
DDEES / DIAE  
DDUCV / Propreté  
DDSH / MDR Saint Fons  
DDSH / MDR Oullins

Amaury  
Dominique  
Amandine  
Jérémy  
Lahouari  
Hayfa  
Ludovic  
Sandrine

**Pellissier**  
**Penard**  
**Roux**  
**Ruggiero**  
**Talha**  
**Trabelsi**  
**Vermot**  
**Vitale**

DDUCV / DPPA  
DR / Restau. administratif  
DDUCV / Propreté  
DDUCV / DA  
DDUCV / Propreté  
DDSH / Adoption  
DDUCV / Propreté  
DDSH / Ressources

## Temps d'accueil des nouveaux arrivants du 25 mars 2016



Françoise  
Ouassilla  
Brigitte  
Chantal  
Stéphanie  
Taïana  
Mourad  
Thierry  
Mickael  
Sandrine  
Anna  
Anaïs  
Merveille  
Laurent  
Marianne  
Camina  
Sylvia

**Belot**  
**Bouarcha**  
**De Zan**  
**Delachaux**  
**Diot**  
**Fargues**  
**Fellaque-Chebra**  
**Fournier**  
**Guillot**  
**Leprete**  
**Marichy**  
**Medjoub**  
**M'povi**  
**Renard**  
**Sandon**  
**Talbot**  
**Vitu**

DGR / DRH  
DDSH / DPE  
DDEES / DIAE  
DDEES / DIAE  
DDUCV / Propreté  
DGR / DG  
DDUCV / Propreté  
DGR / DIRCOM  
DGR / DRH  
DGR / DRH  
DGR / DRH  
DGR / SRH DGR  
DGR / DF  
DDEES / DIAE  
DGR / DRH  
DDUCV / Propreté  
DGR / DRH

**Décès de Jean-François Vassel**

Nous avons le regret de vous annoncer le décès de Jean-François Vassel, survenu le 18 mars 2016 à la suite d'une longue maladie. Agent au Collège Clément Marot (Lyon 4), nous le remercions pour son implication et le service rendu au sein de la communauté éducative. Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille et ses proches.

# LES ASSOS

21



Ouvert les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 16h et le jeudi de 8h 30 à 17h  
Fermé le mardi - **Contact** : Nicole Albinana - 04 78 63 41 76 - **Comète** : Rubrique "A la pause"

LES ASSOS

## SPECTACLES

- **Guignol et les anneaux de la licorne**  
La Maison de Guignol Lyon 5<sup>ème</sup>
- **Guignol au cirque**  
La Maison de Guignol Lyon 5<sup>ème</sup>
- **Renaud** - Halle Tony Garnier



- **Superbus** - Transbordeur



- **La reine des neiges**  
Bourse du Travail
- **Saturday Night Fever**  
Halle Tony Garnier
- **Bharati 2** - Halle Tony Garnier
- **Vianney** - Bourse du Travail

- **Belcanto (héritage Pavarotti)**  
Bourse du Travail
- **Pascal Obispo** - Halle Tony Garnier
- **Age tendre et tête de bois**  
Halle Tony Garnier
- **De Palmas** - Radiant
- **Top 50 : Partez en live !**  
Halle Tony Garnier
- **Gospel pour 100 voix** - Salle 3000

## FESTIVALS

(listes consultables sur Comète)

- **Les Nuits de Fourvière**
- **Jazz à Vienne**



## LINÉAIRES 2016

Depuis le 4 avril 2016, inscriptions pour les linéaires restants, sans modalité particulière et à tarif préférentiel. Venez vous inscrire au COS pour en bénéficier, muni d'un chèque d'acompte de 30 % et

de votre avis d'imposition 2015 (revenus 2014). Liste disponible sur Comète.

## PARTENARIATS

Les agents bénéficient de tarifs préférentiels auprès d'un certain nombre de partenaires vacances : Belambra ; Center Parcs ; Fram ; Goelia ; Maeva ; Pierre et Vacances ; Maritima Ferries (ex SNCM) ; Odalys ; Philibert ; VVF Villages ; Vacances pour Tous ; etc. Pour les modalités, consulter le tableau sur Comète.

## BILLETTERIE DISNEY

Le Comité social vous propose une 2<sup>ème</sup> commande de billetterie Disney : billet 1 jour / 2 parcs. Tarif unique adulte / enfant : 45 €. Pour une visite dès le mois de juin et jusqu'au 28 septembre 2016 (sauf du 1<sup>er</sup> au 31 août 2016) : inscriptions au comité social avec un chèque à l'ordre du COS. Date limite des préinscriptions : 13 mai 2016. Le Comité social se réserve le droit d'annuler la commande si le nombre de 20 billets n'est pas atteint. Les agents seront contactés début juin pour venir retirer leurs billets.

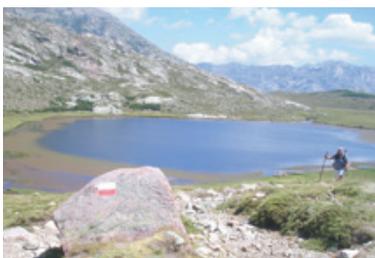


Contactez le siège : 33 bis cours Général Giraud - 69001 LYON - Ouvert de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 - Tél. 04 78 28 95 42 - Mail : [contact@lyonsportmetropole.org](mailto:contact@lyonsportmetropole.org)  
**Comète** : Rubrique "A la pause" - **Le site** : [www.lyonsportmetropole.org](http://www.lyonsportmetropole.org)

P 21

LE PETIT MÉTROPOLITAIN – AVRIL 2016

## LA SECTION RANDONNÉE



Vous avez envie de vous oxygéner, vous détendre, découvrir des paysages ? Rejoignez la section Randonnée pédestre. Nous organisons des sorties à la journée toute l'année : en règle générale, des sorties deux dimanches et un mercredi

par mois, des week-ends lors des ponts calendaires, des raids itinérants ou en étoiles sur dix jours. Nos randonnées sont très diversifiées techniquement et géographiquement pour offrir à nos adhérents un choix varié. Bonne ambiance et prudence sont les atouts de notre section !

### Renseignements :

Mme Reynaud : 06 21 99 30 90  
M. Porcher : 06 75 02 82 42

## LA SECTION FOOTBALL

Nous organisons le 10<sup>ème</sup> Trophée Robert Deveze Inter-Entreprises, le samedi 4 juin. Cette rencontre, sur le site du clos Layat à Lyon 8<sup>ème</sup>, a pour objectif de rassembler à travers le football, le temps d'une journée

entre acteurs de la vie économique lyonnaise. Convivialité et ambiance familiale sont au programme de ce moment d'échange extra-professionnel. Représentez la Métropole en composant votre équipe (7 joueurs + 3 remplaçants) avant le 4 mai !

### Informations et inscription :

Choukri Errachidi : 06 59 20 66 65





### Public, privé : accélération des mesures contre les salariés, La CGT dit NON !

**Projet de loi travail** : après « quelques arrangements entre amis ! » les éléments nocifs de ce projet subsistent :

- licenciements économiques assouplis,
- suppression du verrou de la branche pour les heures supplémentaires,
- maintien d'une hyperflexibilité,
- accords avec des salariés mandatés... par l'employeur !
- référendum contre les syndicats représentatifs,...

Un projet de réforme des prud'hommes vise le remplacement des juges élus par des magistrats professionnels.

La parité des juges élus représentant les salariés et les employeurs garantissait l'équilibre des points de vue dans des lieux de démocratie. L'obligation implicite du recours à un avocat va décourager le salarié et le conduire de plus en plus vers un travail sans droits. **Projet de loi « déontologie des fonctionnaires »** : les mauvaises intentions reviennent ! Le principe du fonctionnaire citoyen serait remis en cause avec l'inscription de l'obligation de réserve dans le statut. La possibilité d'une mise à pied de 3 jours sans examen du conseil de discipline est rétablie dans le projet par les sénateurs, comme, les 3 jours de carence sans traitement en cas d'arrêt maladie, l'assouplissement des conditions de recrutement sous CDD,.... **Pacte de responsabilité** = récession des services publics aux habitants sans contrepartie. Tous les experts économiques confirment l'absence de création d'emplois. Avec la CGT : mobilisons-nous !

**Syndicat CGT des territoires de la Métropole** - Cgt.cg@grandlyon.com - Adresse postale : 3 rue des Cuirassiers  
Local syndical provisoire : 142, avenue de Saxe - <https://www.facebook.com/cgtgrandlyonmetropole>  
**Syndicat CGT Grand Lyon - STEP CI - UGIC T CGT** - Immeuble Grand Lyon Porte Sud - 4 rue des Cuirassiers



### La section CFDT métropole a écrit aux élus politiques

#### Rapprochement Mdr - CCAS sur Lyon

Ce rapprochement à marche forcée est déjà en cours de réalisation au niveau de la ville de Lyon. Une mise en place au 01/01/2017 est annoncée sans que certaines questions soient résolues : Quelles conditions de travail pour plus de 2500 agents concernés ? Quel statut juridique pour les agents ? Quelle forme juridique pour cette nouvelle structure ? Quel rapprochement avec l'usager quand l'administration annonce qu'elle veut diminuer le nombre de lieux d'accueil ? Quelle faisabilité d'un système d'information commun permettant un accueil unique et un traitement du dossier centralisé dans un délai aussi court ? Quel moyen financier pour un tel projet aussi ambitieux ?

**La CFDT demande : Un planning général de mise en œuvre du pacte de cohérence métropolitain identique pour toutes les communes. Une association au préalable des agents concernés et des organisations représentatives du personnel dans un dialogue social constructif. Un réel travail en amont et une information régulière sur l'avancement du projet pour tout le territoire de la métropole.** Pour lire l'intégralité de ce courrier, rendez-vous sur notre site [cfdtmetropoledeleyon.com](http://cfdtmetropoledeleyon.com).

**Syndicat CFDT** - Porte Sud - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - 04 78 63 47 26 - [cfdt@grandlyon.com](mailto:cfdt@grandlyon.com)  
[cfdtmetropoledeleyon.com](http://cfdtmetropoledeleyon.com) - [Facebook.com/cfdtmetropoledeleyon](https://www.facebook.com/cfdtmetropoledeleyon)



### L'UNSA-Fonction publique a rencontré la nouvelle ministre Annick Girardin !

L'UNSA-Fonction Publique a pris une part active lors du rendez-vous salarial du 17 mars 2016. Ce dernier constitue un élément majeur du protocole PPCR. 1,2% d'augmentation du point d'indice est une première étape, certes insuffisante mais capitale pour la poursuite du dialogue

social dans la fonction publique. Pour l'UNSA, le dégel du point d'indice était nécessaire et représente une première avancée de l'accord PPCR, qu'elle a soutenu. L'UNSA a pu rappeler parallèlement ses autres priorités :

- Poursuivre l'application des accords qu'elle a signés : PPCR, Égalité professionnelle, Santé et sécurité au travail, Risques psychosociaux.
- Améliorer la qualité de vie au travail des agents impactés par les différentes réformes en cours.
- Corriger les dispositions que l'UNSA dénonce dans la loi de déontologie en matière de droit à la défense ainsi que les trois jours de carence réintroduits par le sénat.

L'UNSA attend maintenant **des actes forts** sur ces différents dossiers et continuera à œuvrer pour améliorer le déroulement de carrière des agents publics.

**UNSA Grand Lyon** - Porte Sud - 3 rue des Cuirassiers  
69003 Lyon - 04 69 64 58 23 - [unsa@grandlyon.com](mailto:unsa@grandlyon.com)



### La seule alternative pour être informés : Le blog CFE-CGC

Afin de pallier au manque d'espace attribué à notre organisation syndicale pour vous exposer les dossiers en cours (RIG, temps de travail, mutuelles, action sociale... et les problèmes que vous rencontrez au quoti-

dien) nous n'avons plus que le choix du blog. Pour continuer à être informés et rester connectés : inscrivez-vous sur notre blog [cgcmetropoledeleyon.blogspot.fr](http://cgcmetropoledeleyon.blogspot.fr). Vous y retrouverez toutes nos actions et les dossiers complets sur les différents thèmes qui vous concernent. Information importante : ce blog est abrité à l'extérieur de la Métropole via Google ce qui garantit l'anonymat de chacun et sa totale indépendance. Si vous rencontrez des difficultés ou avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter.

**Syndicat CFE-CGC Métropole de Lyon** - Immeuble Porte Sud - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - 04 78 63 47 41  
[cgc@grandlyon.org](http://cgc@grandlyon.org) - Blog : [cgcmetropoledeleyon.blogspot.fr](http://cgcmetropoledeleyon.blogspot.fr)



### "De la censure des mots pour les maux"

Notre collectivité applique une forme de censure pour éviter que les organisations syndicales soient informées et vous informent :

- le refus de vision des changements d'affectation des agents en CAP tout au long de l'année (pratique du Département),
- le refus d'envoi en "ail" de tracts ou d'informations à tous les agents (pratique du Département),
- le refus de visibilité du syndicat dans l'annuaire des agents (pratique du Département),
- le refus de l'accès aux comptes rendus sur Comète des débats des comités techniques (pratique du Département),
- l'absence d'indicateurs sur les burn-out et les tentatives de suicides (pratique du Département),

Comme l'Histoire nous l'enseigne « maintenir le peuple dans l'ignorance pour mieux l'asservir » semble être la méthode appliquée en ces lieux. **A quand la reprise du meilleur des deux ? A quand la prise en compte de l'agent dans l'urbain ?**

**Syndicat FNACT-CFTC** - Porte Sud - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - 04 78 63 47 42 - cftc@grandlyon.com



### Le rôle de la FAFPT

Le projet de loi EL KHOMRI a mis le feu aux poudres en mars dernier. Un tel projet aurait des conséquences dramatiques en matière de précarité. Cette loi, qui vise aujourd'hui les travailleurs du privé

et donne toute latitude aux employeurs, peut, demain, être la porte ouverte à d'autres dérives. Le 9 mars 2016, la FAFPT était associée à cette première journée d'action, une façon de signifier notre soutien, et lutter contre le tout et n'importe quoi que veut nous imposer le gouvernement !

Nous défendons, certes les agents de la Fonction Publique, mais savons-nous ce que nous deviendrons demain ?

De quoi sera fait l'avenir si en permanence sont remis en question les salaires, les acquis bafoués, le temps de travail, le droit au travail tout simplement ? Dans le même mois, nous nous sommes aussi mobilisés pour la rémunération des fonctionnaires, inchangée depuis 2010.

**FA-FPT** - Porte Sud - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon 04 78 63 47 25 - Fax : 04 26 99 38 95 - fafpt@grandlyon.com



### 2016 Régime indemnitaire il est plus que temps.

Il n'est pas acceptable que le blocage de la valeur du point d'indice et les pertes cumulées de pouvoir d'achat depuis 2001 aboutissent à faire des agents territoriaux des

salariés les plus mal rémunérés en France (enquête INSEE).

Il n'est pas acceptable que les déroulements de carrière soient aussi chaotiques voire inexistantes pour certains d'entre nous. Il n'est pas acceptable de continuer à précariser l'emploi des contractuels. Il n'est pas acceptable que les inégalités flagrantes de traitement perdurent entre les filières ...

Cela passe par l'amélioration de nos conditions de travail, la reconnaissance de nos qualifications et de nos compétences, de notre engagement et de notre rôle, en particulier par le salaire; C'est pour cela que la FSU a proposé l'alignement du Régime indemnitaire sur la durée du mandat métropolitain.

**FSU** - 1 esplanade François Mitterrand 69002 Lyon 07 63 26 53 23 - FSU@grandlyon.com - Adresse postale : Porte Sud - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon



### Vigilance rouge sur les salaires

Les décrets relatifs à l'application du protocole PPCR, ne sont pas encore parus, que la Loi El Khomri et ses corollaires vient de facto enfoncer un peu plus les salariés en les délestant de garanties collec-

tives au risque de les laisser bien seuls face aux attaques d'employeurs qui font de l'autoritarisme social leur feuille de route ! Les magiciens qui nous gouvernent ont réussi un tour de passe passe avec un talent indéniable. Rappelez-vous, Mme Lebranchu, ancienne ministre du travail sentant venir le burn out s'est réfugiée sur ses terres, laissant à Mme El Khomri la patate chaude ; mais elle s'était engagée à inscrire dans le PPCR, une conférence annuelle en février sur les salaires. Oui mais voilà, Mme El Khomri au prétexte de prendre connaissance des dossiers a reporté cette négociation pour mars !

Fo se bat pour la revalorisation du point d'indice pour a minima compenser la seule inflation ! Avec FO, aidez-nous à faire sauter la barrière de dégel du point d'indice.

**Syndicat FO** - Porte Sud - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon 04 78 63 47 27 - fo@grandlyon.com



« Solidaires » regroupe des organisations syndicales aux histoires assez différentes. Les projets et les aspirations rassemblent et convergent autour de valeurs qui construisent une identité commune. En décembre 1981,

se retrouvent dix syndicats qui en 1947 avaient choisi l'autonomie plutôt que le renoncement à l'indépendance. En 1989, une convergence va se faire avec des militant-es issu-es et de nouveaux syndicats se créaient aux PTT et dans la Santé. Création de syndicats SUD : Dans le contexte de la fin de l'état providence, de l'édification du marché unique européen, de la modernisation des entreprises du secteur public et de la déréglementation du modèle social et professionnel dans ce secteur depuis 1945 que va naître en 1988 le premier syndicat SUD au sein des PTT, entreprise publique de 450 000 personnes.

**SUD** - 125 rue Garibaldi 69006 Lyon - 06 25 30 22 64 sud@grandlyon.com - Adresse postale : Porte Sud - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon



### 10 mars 2016 Lyon 1er festival d'hypocrisies

2 films en compétition :

« SILENCE DANS LES RANGS »

« ON TOURNE LA PAGE »

Invitation gratuite à bouger

Places disponibles auprès

d'UNICAT METROPOLE

**UNICAT** - 06 10 94 47 08 - unikatmetropole@grandlyon.com

# TEMPS FORTS À LA MÉTROPOLE

Jeudi 24 mars, Le Petit Métropolitain se révélait lors d'un évènement de lancement. L'ensemble du service Communication interne profite de ce retour en images pour remercier ceux qui ont contribué à faire de ce moment festif une réussite !

## **VOUS AVEZ ÉTÉ NOMBREUX**

à venir profiter de l'exposition montée pour cet évènement.



## **ATELIER PHOTO !**

L'occasion pour tous de faire la Une... Retrouvez un diaporama dans l'actualité Comète.



## **MERCI,**

entre autres, à l'unité Gestion des salles pour son aide !



## **UNE AIDE PRÉCIEUSE**

L'équipe du CTM a fabriqué les éléments de décor pour l'occasion.



## **DE PETITES ANIMATIONS...**

... telles que ces réalisations de silhouettes découpées.

Le service Communication interne se délocalise dans les prochaines semaines et présentera le nouveau journal dans une vingtaine de lieux différents. Programme à suivre sur Comète...